

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE « B » SENIORS HOMMES

- **ARTICLE 1** : Une compétition dénommée « Nationale une B séniors hommes » est organisée par la FAVB pour la saison 2009/2010.
- **ARTICLE 2** : La Nationale Une B est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratif et financier (cahier de charges), vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et **dans le respect de l'article 1 des règlements généraux.**
- **ARTICLE 3** : La Nationale Une B regroupe douze équipes réparties en poule unique.
- **ARTICLE 4** : L'ordre de désignations des rencontres se fera selon la table de berger , en prenant en considération le classement final de la saison précédente.
- **ARTICLE 5** : La poule est constituée comme suit :
 - 1- I.T.R. SETIF
 - 2- O.EL. KSEUR
 - 3- A.S.U.C. RIJ ALGER
 - 4- ENTENTE. SPORTIVE. SETIFIENNE
 - 5- J.M. BATNA
 - 6- S. AIN ABASSA
 - 7- N.A.HUSSEIN-DEY
 - 8- C.A.C.CONSTANTINE
 - 9- J. SKIKDA
 - 10- M.C.B.LAGHOUAT
 - 11- HAMR.ANNABA
 - 12- I.B.METLILI CHAAMBA
- **ARTICLE 6** : le championnat se déroulera sous forme étalée en aller et retour (22 journées). A l'issue du quel accéderont le **1^{er} et le 2^{ème}** en Nationale Une « A », et devront satisfaire aux exigences du cahier des charges. Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} rétrograderont en Nationale deux.
- **ARTICLE 7** : Le classement sera établi de la manière suivante :
 - Match gagné : 2 points
 - Match perdu : 1 point
 - Match forfait : 0 points
- **ARTICLE 8** : En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :
 - Du set avéragé général « quotient »
 - Du point avéragé général « quotient »
 - Du set avéragé particulier « quotient »
 - Du point avéragé particulier « quotient »

- **ARTICLE 9 :** Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu , et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :
 - Tenues conformes à la réglementation.
 - Ballon officiel de la compétition **MIKASA MVP 200**.
 - Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe qui reçoit.
 - Tableau de marque, feuille de match, tiges et toise fournis par l'équipe qui reçoit.
 - Plaquettes de changement.
 - Deux (02) drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe qui reçoit.
 - Service d'ordre à la charge de l'équipe qui reçoit.
- **ARTICLE 10 :** Seuls les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :
 - **Huit (08) joueurs au minimum conformément à l'article 92 alinéa 10 amendé.**
 - L'entraîneur .
 - L'entraîneur adjoint .
 - Le médecin agréé par la FAVB.
 - Le kinésithérapeute .
- **ARTICLE 11 :** Les équipes de cette division sont tenues de participer au championnat et tournois de leur wilaya en **école, benjamins, minimes, cadets et juniors garçons**.
Chaque forfait , dans le challenge National , Wilaya ou Régional sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National Une « B » .

La ligue organisatrice doit informer immédiatement par fax et lettre recommandée la FAVB, après homologation définitif du forfait enregistré ou de l'abandon.

- **ARTICLE 12 :** l'absence des jeunes catégories dans le championnat de wilaya (conformément aux règlements généraux de la FAVB), **un forfait général ou un abandon de la compétition en cours de saison** , entrainera automatiquement **la perte de l'accession en nationale une « A »**, du **maintien** dans la division concernée, ou le **droit de qualification** à une phase, en plus des sanctions prévues par la réglementation .

La ligue organisatrice doit informer immédiatement par fax et lettre recommandée à la FAVB, après homologation du forfait enregistré ou de l'abandon.

- **ARTICLE 13 :** aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure , un changement peut être autorisé , après une demande (6 jours avant la rencontre) et un avis de virement **de 3000,00 DA** au compte de la FAVB.
- **ARTICLE 14 :** Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission de fax relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.
- **ARTICLE 15 :** les clubs doivent s'acquitter des amendes après chaque fin de phase et avant d'entamer la suivante, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.
- **ARTICLE 16 :** les clubs sont tenus de connaître et d'appliquer sans réserve ni restriction le présent règlement.
- **ARTICLE 17 :** **Les clubs doivent présenter au corps arbitral avant les rencontres en plus des licences, une liste établie et visée par la FAVB (athlètes, staffs technique et dirigeants).** Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises sur le banc remplaçants et dans l'aire de jeu conformément à l'article 10 du guide National du règlement de la nationale Une B, et porter sur la feuille de match .

CALENDRIER DE LA NATIONALE « B »

SENIORS HOMMES

ALLER/RETOUR

ALLER	RENCONTRES						RETOUR
30-31 /10/2009 1 ^{ère} Journée	ITRS - METLILI	OEK - HAMRA	RIJA - MCBL	ESS - JS	JMB - CACC	SAA - NAHD	05-06/02/2010 12 ^{ème} Journée
06-07/11/2009 2 ^{ème} Journée	METLILI - NAHD	CACC - SAA	JS - JMB	MCBL - ESS	HAMRA - RIJA	ITRS - OEK	12-13/02/2010 13 ^{ème} Journée
13-14/11/2009 3 ^{ème} Journée	OEK - METLILI	RIJA - ITRS	ESS - HAMRA	JMB - MCBL	SAA - JS	NAHD - CACC	26-27/02/2010 14 ^{ème} Journée
20-21/11/2009 4 ^{ème} Journée	METLILI - CACC	JS - NAHD	MCBL - SAA	HAMRA - JMB	ITRS - ESS	OEK - RIJA	05-06/03/2010 15 ^{ème} Journée E
04-05/12/2009 5 ^{ème} Journée	RIJA - METLILI	ESS - OEK	JMB - ITRS	SAA - HAMRA	NAHD - MCBL	CACC - JS	19-20/03/2010 16 ^{ème} Journée
11-12/12/2009 6 ^{ème} Journée	METLILI - JS	MCBL - CACC	HAMRA - NAHD	ITRS - SAA	OEK - JMB	RIJA - ESS	26-27/03/2010 17 ^{ème} Journée
18-19/12/2009 7 ^{ème} Journée	ESS - METLILI	JMB - RIJA	SAA - OEK	NAHD - ITRS	CACC - HAMRA	JS - MCBL	02-03/04/2010 18 ^{ème} Journée
25-26/12/2009 8 ^{ème} Journée	METLILI - MCBL	HAMRA - JS	ITRS - CACC	OEK - NAHD	RIJA - SAA	ESS - JMB	09-10/04/2010 19 ^{ème} Journée
01-02/01/2010 9 ^{ème} Journée	JMB - METLILI	SAA - ESS	NAHD - RIJA	CACC - OEK	JS - ITRS	MCBL - HAMRA	16-17/04/2010 20 ^{ème} Journée
15-16/01/2010 10 ^{ème} Journée	METLILI - HAMRA	ITRS - MCBL	OEK - JS	RIJA - CACC	ESS - NAHD	JMB - SAA	23-24/04/2010 21 ^{ème} Journée
29-30/01/2010 11 ^{ème} Journée	SAA - METLILI	NAHD - JMB	CACC - ESS	JS - RIJA	MCBL - OEK	HAMRA - ITRS	07-08/05/2010 22 ^{ème} Journée